

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

Les clés pour aider les comités d'audit à s'adapter aux défis de la nouvelle normalité

L'IFAC et l'Institut des auditeurs internes (IIA) lancent conjointement un appel en direction des comités d'audit, afin de les exhorter à assurer une supervision objective des activités organisationnelles, notamment la gestion du risque, la performance, les contrôles et les processus clés.

L'IFAC et l'IIA proposent des recommandations spécifiques invitant les entreprises à affronter plus énergiquement les incertitudes et les turbulences susceptibles de menacer leur intégrité, leur transparence et leurs obligations de rendre compte.

L'IFAC et l'IIA demandent notamment aux instances dirigeantes des comités d'audit :

- de veiller à rester informées : s'assurer en continu qu'elles disposent en temps voulu des éléments clairs de compréhension de l'environnement opérationnel en constante évolution et de la façon dont il peut impacter les objectifs et la performance organisationnels ;
- de communiquer et de collaborer : adopter une approche multidisciplinaire pour la supervision de l'audit interne, de l'audit externe et du reporting, via une communication et une collaboration dynamiques ;
- de tirer parti de l'expertise disponible : rechercher des assurances et des conseils qualifiés et fiables concernant la gestion des risques, leur évaluation et les réponses apportées ;
- de promouvoir en permanence des améliorations : encourager des innovations et des modifications afin de traiter les points vulnérables et de construire une résilience tout en renforçant la poursuite de la création de valeur ;
- de raisonner de façon holistique : adopter une perspective large de l'entreprise et de son environnement à travers des objectifs financiers et non financiers, en tenant compte de l'interconnectivité avec les autres entreprises, des interdépendances internes et externes et de l'importance cruciale des personnes ;
- de tirer parti au maximum de la technologie : optimiser la performance du comité d'audit en mettant à profit la technologie et les pratiques de travail flexibles.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFAC - Communiqué de presse - 8 juillet 2020

Comment maintenir la confiance en période de crise

Maintenir la confiance dans les entreprises, dans les marchés et dans les économies en période de crise doit demeurer une priorité. Dans un nouveau Point de Vue, intitulé «Maintaining Trust & Confidence During a Crisis», l'IFAC explore les façons dont les différents acteurs de l'économie peuvent œuvrer ensemble pour maintenir la confiance, tant pendant la pandémie actuelle que dans les temps incertains futurs. Les professionnels comptables apportent l'expertise stratégique et opérationnelle, l'intégrité, la fiabilité et la transparence nécessaires pour permettre aux économies de fonctionner dans ces périodes déifiantes.

Les organisations qui fournissent des informations de qualité élevée contribuent à maintenir la confiance et à faciliter la reprise succédant à toute crise. Une information de qualité élevée sert à améliorer la compréhension des parties prenantes, à soutenir les flux de capitaux et à favoriser la confiance dont bénéficient les entités présentant leurs informations financières.

L'IFAC examine à travers ce prisme le rôle que jouent trois groupes clés de parties prenantes dans le maintien de cette confiance, à savoir :

- ✓ la direction générale et les personnes en charge de la gouvernance, qui doivent s'assurer que leurs entreprises rendent compte d'informations de qualité élevée ;
- ✓ les régulateurs, en charge de protéger les investisseurs et les parties prenantes qui s'appuient sur les informations publiées par les entreprises ;
- ✓ les professionnels comptables, qui doivent mobiliser leur formation, leur expertise et leur responsabilité déontologique pour s'acquitter de leur mandat d'intérêt général et faciliter la présentation d'une information de qualité élevée.

En sa qualité de mobilisateur de savoir, l'IFAC poursuit son initiative de partage de ressources émanant de ses membres et des autres parties prenantes en réponse à la pandémie de Covid-19. Ce nouveau Point de Vue s'appuie sur les recommandations existantes pour élaborer des réflexions pouvant être appliquées aux défis actuels et aux crises futures

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

IFAC - Communiqué de presse – 7 juillet 2020

GROUPE D'ACTION FINANCIERE (GAFI)

Le GAFI actualise ses déclarations sur les juridictions à haut risque et les juridictions sous surveillance

A l'occasion de son Assemblée générale de juin 2020, le GAFI publie une mise à jour de ses positions concernant les juridictions à haut risque et les juridictions sous surveillance en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Il rappelle notamment aux pays identifiés comme étant à haut risque la nécessité d'appliquer des mesures de vigilance particulières voire, dans les cas les plus graves, à mettre en œuvre des contre-mesures pour protéger le système financier international et demande à l'ensemble des instances concernées de finaliser au plus vite et dans le délai prévu, les plans d'actions qui ont été convenus.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

GAFI – Communiqué de presse – 7 juillet 2020

INTERNATIONAL VALUATION STANDARDS COUNCIL (IVSC)

Reporting financier et évaluation

L'IVSC reproduit dans sa lettre d'information de juin/juillet 2020 l'interview que lui ont accordée la présidente du Groupe technique d'experts de l'EFRAG, Saskia Slomp, Chiara Del Prete et Rasmus Sommer. Cet entretien expose les travaux de l'EFRAG et indique dans quelle mesure cet organisme interagit avec la profession d'évaluateurs. La profession d'évaluateur a toujours joué un rôle important au sein du processus de reporting financier. Toutefois, dans un monde où les investissements dans des actifs incorporels deviennent de plus en plus courants, et à un moment où l'incertitude des marchés promeut l'expertise des évaluateurs, ce rôle devient encore plus important. Les trois intervenants expliquent les enjeux et les évolutions qui en résultent.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

IVSC – Lettre d'information – Juin/juillet 2020

ACCOUNTANCY EUROPE (ACE)

Etat d'avancement de la transposition des nouvelles règles d'audit dans l'Union européenne

Plus de quatre années après la date d'entrée en application de la nouvelle réglementation européenne sur l'audit, ACE met en ligne un nouveau tableau d'avancement actualisé de la transposition des nouvelles règles dans 30 pays européens : les 27 Etats membres de l'Union européenne et l'Islande, la Norvège et le Royaume-Uni. Elle le complète d'une analyse des décisions prises par les Etats membres qui permet de visualiser les effets potentiels des principales options concernant :

- ✓ la fourniture de missions autres que l'audit ;
- ✓ la rotation obligatoire des cabinets d'audit ;
- ✓ l'organisation de la supervision publique.

Par ailleurs, pour toute information complémentaire concernant l'avancement de la mise en application dans les différents Etats membres, le Groupe de contact européen, qui regroupe de façon informelle les six plus grands réseaux comptables de l'Union européenne, propose un lien avec sa base de données en ligne : <http://www.8cld.eu>.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqué de presse - 9 juillet 2020

Enquête sur la supervision de la profession d'audit dans 30 pays européens

La révision des règles régissant l'audit légal au sein de l'Union européenne a significativement impacté l'organisation de la supervision des auditeurs légaux et des cabinets d'audit.

Une nouvelle étude effectuée par ACE rend notamment compte de l'impact de la législation sur l'audit adoptée en 2014. Il ressort de ses constatations que les organismes nationaux de supervision publique sont désormais en charge d'un nombre accru de prestations qui étaient précédemment de la compétence des organismes professionnels comptables. L'étude fournit par ailleurs une analyse de la façon dont la supervision publique est organisée dans chacun des 27 Etats membres de l'Union européenne, ainsi qu'en Islande, en Norvège et au Royaume-Uni : elle passe en revue la composition, le financement, la transparence et les activités clés des organismes de supervision publique nationaux et la délégation de fonctions à d'autres organismes.

Cette publication repose sur les données fournies par les membres d'ACE et s'inscrit dans le cadre des travaux effectués par ACE concernant les règles de contrôle légal des comptes de 2014. Il s'agit d'une mise à jour de ses précédents travaux :

- de 2015, «[Organisation of the Public Oversight of the Audit Profession in 23 European Countries](#)», qui présentait la situation préalablement à la réforme de l'audit légal ;
- de 2018, «[Organisation of the Public Oversight of the Audit Profession in Europe](#)», qui présentait la situation postérieurement à la réforme de l'audit légal ;

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE publie sa Lettre d'information «Technology»

ACE met en ligne sa lettre d'information sur la technologie, «Technology», de juillet 2020, qui récapitule les derniers développements intervenus en matière de technologie, et notamment :

- ✓ la réponse apportée par ACE à la consultation de la Commission européenne sur la stratégie de finance numérique ;
- ✓ le programme de la présidence allemande de l'Union européenne, axé sur la recherche d'une sortie de crise commune et coordonnée via une stratégie de croissance "durable et inclusive" ;
- ✓ les conclusions du Conseil européen sur l'avenir numérique de l'Europe ;

- ✓ la publication par la Commission européenne de son rapport d'évaluation du Règlement général sur la protection des données ;
- ✓ un compte-rendu de la contribution des agences européennes de surveillance (ESA) à la stratégie financière numérique de l'Union européenne ;
- ✓ le lancement par l'Union européenne de la consultation publique sur la directive européenne NIS (Network and Information Security), dont l'objectif est d'assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et des systèmes d'information dans l'Union Européenne.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE - Communiqués de presse - 9 juillet 2020

ACE présente la profession comptable européenne

Dans une nouvelle publication, ACE présente la façon dont est réglementé l'accès à la profession comptable européenne et dont est organisée la profession selon les Etats membres : conditions de formation, d'examen, d'expérience, modalités de supervision des auditeurs, etc.

ACE analyse le contenu des directives européennes qui s'appliquent aux auditeurs, et notamment les dispositions de la directive sur l'audit légal (SAD), de la directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles et de la directive sur les Services, en tant qu'elles concernent l'auditeur et le professionnel comptable en Europe.

ACE consacre également une rubrique spéciale à la réglementation des professionnels fournissant des services de comptabilité et de conseil que les Etats membres abordent différemment.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE – Communiqué de presse – 7 juillet 2020

ACE répond à l'EFRAG concernant la prolongation de l'exemption temporaire d'IFRS 9

ACE met en ligne sa réponse à la consultation de l'EFRAG concernant son évaluation du projet de prolonger l'exemption temporaire d'IFRS 9 dans les contrats d'assurance (Amendements d'IFRS 4).

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE propose un poste d'assistant en soutien à son équipe Advocacy

ACE propose un stage rémunéré de six mois pour soutenir l'action de son équipe Advocacy. Le candidat retenu aura notamment pour tâches de superviser l'actualité de la législation de l'Union européenne, de préparer des briefings de politique, d'effectuer des recherches sur les dossiers en cours, de préparer des réunions de sensibilisation, de suivre ou assister à des séminaires et des réunions de parties prenantes, de soutenir les campagnes de communication. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature d'ici le 31 août 2020 à l'adresse : vacancy@accountancyeurope.eu

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE – Communiqués de presse – 6 juillet 2020

Nouvel opus du podcast consacré au coronavirus : Le secteur public et la crise du Covid-19

ACE met en ligne le cinquième opus de son podcast consacré au coronavirus, dans lequel Thomas Müller-Marqués Berger, qui préside le groupe Secteur public d'ACE, explique dans quelle mesure la crise actuelle est différente de la crise financière de 2008-2009 et pointe les répercussions plus larges du confinement mondial sur l'économie. Il évoque également la nécessité d'une bonne gouvernance dans l'ensemble du secteur public et l'importance de la transparence dans le traitement des dépenses publiques dans le contexte de la crise du Covid-19.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE – Communiqué de presse – 3 juillet 2020

Accountancy Europe publie le numéro de juin 2020 de SME Update

ACE met en ligne le dernier numéro de SME Update avant les vacances d'été, dans lequel il récapitule les principaux développements intervenus dans l'Union européenne et au niveau international en lien avec les professionnels comptables au service des petites et moyennes entreprises :

- ✓ le lancement par la Commission européenne d'une consultation auprès des Etats membres en vue d'étendre le champ des bénéficiaires d'avantages ou d'allègements fiscaux accordés suite à la pandémie de Covid-19. (Cf. infra Commission européenne) ;
- ✓ la nomination par la Commission européenne de Small Business Standards (SBS) pour représenter les PME dans le processus de normalisation (Cf. infra Commission européenne) ;
- ✓ la publication par la Commission européenne d'une étude sur les procédures d'obtention de marchés publics par les PME (Cf. infra Commission européenne) ;
- ✓ le lancement par la Commission européenne de son programme de travail «European Skills Agenda», qui fixe les objectifs d'amélioration des compétences ;
- ✓ l'appel des membres du Parlement en faveur d'une re-focalisation du projet d'Union des marchés de capitaux sur les besoins réels des petites entreprises et sur les investissements dans l'économie réelle. Ceci passe par un soutien à la transformation numérique des PME, une contribution à leur culture financière et la préservation d'une prise de risque inutile. La Commission européenne est censée lancer un nouveau plan d'action pour l'UMC le 23 septembre 2020 ;
- ✓ l'ECON évoque la reprise post-pandémie avec des experts ; selon une étude effectuée dans 17 pays, dont 14 Etats membres de l'Union européenne, 12% des PME européennes seraient menacées de défaillances à la fin de l'année, contre 4,5% en temps normal. Ce taux élevé de défaillances pourrait également impacter négativement le secteur financier, les banques se trouvant face à une augmentation massive de prêts non-performants ;
- ✓ les discussions, parmi les parlementaires européens, sur les obligations de due diligence sur la chaîne logistique, et notamment les règles devant être imposées aux PME ;
- ✓ l'appel lancé par l'Office de propriété intellectuelle de l'Union européenne (EUIPO) en vue d'obtenir les services de conseillers pro bono pour aider les PME : la plateforme pro bono Covid-19 de l'EUIPO offre un service sur-mesure permettant de mettre en relation une PME avec des conseils juridiques dans l'ensemble de l'Union européenne.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqué de presse – 3 juillet 2020

AUTORITE BANCAIRE EUROPEENNE (ABE)

Un Français nommé à la tête de l'ABE

A l'issue d'un vote des eurodéputés le 8 juillet 2020, François-Louis Michaud a été nommé directeur exécutif de l'ABE pour un mandat de cinq années, renouvelable. Il a été retenu par le Board des superviseurs de l'ABE, à partir d'une sélection de candidats établie par le Comité Sélection de l'ABE.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ABE – Communiqué de presse – 9 juillet 2020

L'ABE clarifie le cadre prudentiel établi suite à la pandémie de Covid-19

L'ABE met en ligne différents éclaircissements concernant l'application du cadre prudentiel dans le contexte de la pandémie de Covid-19. L'ABE a déjà adopté un certain nombre de mesures pour assurer aux institutions un allègement opérationnel du cadre prudentiel actuel.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ABE – Communiqué de presse – 7 juillet 2020

La Commission européenne veut étendre la liste des bénéficiaires des allègements fiscaux

La Commission européenne lance une consultation auprès des Etats membres en vue d'étendre le champ des bénéficiaires d'avantages ou d'allègements fiscaux accordés suite à la pandémie de Covid-19. La Commission souhaite ainsi leur inclure certaines micro- et petites entreprises, notamment les start-ups qui étaient déjà en difficulté avant le 31 décembre 2020. La Commission envisage également des allègements fiscaux pour inciter les investisseurs privés à participer aux mesures de recapitalisation dans le contexte de la Covid-19. (Cf. infra Commission européenne).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Lancement d'un projet destiné à développer les compétences des PME

La Commission européenne a présenté, le 1er juillet 2020, son programme de travail «European Skills Agenda», qui fixe les objectifs d'amélioration continue des compétences (Reskilling) et d'évolution et de perfectionnement des compétences (Upskilling) devant être atteints au cours des cinq prochaines années. Le programme se compose de 12 actions qui se focalisent sur les compétences requises pour des emplois. L'objectif est de conclure des partenariats avec des Etats membres, des entreprises et des partenaires sociaux, afin d'œuvrer au changement, de permettre aux individus de bénéficier d'un apprentissage tout au long de leur vie et de se servir du budget de l'Union européenne comme d'un catalyseur permettant de débloquer les placements publics et privés en matière de compétences. Le programme inclut des mesures pour les PME, dont l'upskilling pour leurs membres et leurs apprentis.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

SBS représentera les PME au sein du processus de normalisation

La Commission européenne a nommé Small Business Standards (SBS) pour représenter les PME au sein du processus de normalisation, pour les inciter à s'impliquer et pour les sensibiliser aux activités de normalisation. Dans ce contexte, SBS a lancé un appel à experts et demande aux personnes disposant d'une expertise technique sur les thèmes de normalisation pertinents pour les PME et venant de l'artisanat ou de PME de proposer leur candidature d'ici le 15 septembre 2020 (Cf. infra).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Etude sur les procédures d'obtention de marchés publics par les PME

L'étude mesure le taux de réussite des PME dans l'obtention des marchés publics et identifie les initiatives de politiques susceptibles d'élargir encore leur participation. Bien qu'elle ait été effectuée avant la pandémie de Covid-19, cette étude donne des recommandations qui peuvent être particulièrement utiles pour aider les PME à renforcer leur résilience dans le contexte des retombées de la crise. L'étude indique que le taux de succès des PME est largement inférieur à leur contribution au Produit intérieur brut. La part de contrats gagnés par les PME et la valeur de ces contrats ont augmenté entre 2011 et 2017. Les PME obtiennent davantage de marchés publics liés aux travaux et services, ainsi que dans le secteur manufacturier et de la construction (Cf. infra).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - SME Update - 6 juillet 2020

EUROPEAN FINANCIAL REPORTING ADVISORY GROUP (EFRAG)

L'EFRAG recherche des candidats pour siéger comme membres de son comité technique comptable

Cinq des seize membres du TEG arrivent en fin de leur mandat le 21 mars 2021 et trois des membres du comité de liaison entre les pays arrivent en fin de mandat le 30 novembre 2020. Deux des membres du TEG, ayant déjà accompli le nombre maximal de mandats possibles, ne sont pas éligibles pour un

nouveau mandat. Les autres membres peuvent faire l'objet d'un renouvellement. Dans sa demande, l'EFRAG rappelle qu'il veille tout particulièrement à l'équilibre géographique et de genre au sein de la composition du TEG et à la représentativité la plus large. Les candidatures des personnes intéressées doivent lui parvenir d'ici le 12 octobre 2020.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

EFRAG – Communiqué de presse – 9 juillet 2020

L'EFRAG valide la prolongation de l'exemption temporaire d'IFRS 9 dans les contrats d'assurance

L'EFRAG a finalisé sa procédure opératoire de validation de la prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9, Instruments financiers, dans les contrats d'assurance (Amendements d'IFRS 4). Selon ses constatations, les amendements sont conformes à l'ensemble des critères de validation retenus dans le Règlement IAS et à l'intérêt général européen ; il en recommande par conséquent l'adoption. Il publie une mise à jour du tableau de son tableau d'homologation.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

L'EFRAG à la recherche de directeurs techniques

L'EFRAG recrute des directeurs techniques disposant de l'expérience des IFRS pour des postes à plein temps ou à mi-temps, en détachement d'un cabinet ou d'une entreprise, ou en qualité de prestataire de service d'un cabinet ou d'une entreprise. Les candidatures doivent parvenir d'ici le 15 août 2020 et être adressées à Saskia Slomp, directeur de l'EFRAG : Rh@efrag.org-

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Synthèse de la réunion sur les états financiers primaires

L'EFRAG a organisé le 17 juin 2020 une réunion de sensibilisation virtuelle en conjonction avec la commission des normes comptables de Norvège, Norsk RegnskapsStiftelse, la société des analystes financiers de Norvège (NFF), et l'IASB. La réunion a notamment abordé l'exposé-sondage de l'IASB, «General Presentation and Disclosures», les commentaires présentés par l'EFRAG le concernant, ainsi que les points de vue des panelistes représentant la communauté norvégienne. Le rapport que publie l'EFRAG a été élaboré afin de faciliter la tâche de synthèse des différents organismes européens et sera réexaminé par tous les organismes impliqués lors du déroulement de la procédure opératoire de l'IASB

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

L'EFRAG met à jour son état d'homologation des IFRS

Suite au vote favorable du Comité de la réglementation comptable européen (ARC) sur l'homologation de l'amendement prévu dans l'exposé-sondage 2020/2 de l'IASB, «Covid-19-Related Rent Concessions (Proposed amendment to IFRS 16)», proposant de modifier la norme IFRS 16 de façon à permettre aux loueurs de pouvoir évaluer si les allègements au titre des loyers accordés en raison de la crise de la Covid-19 correspondent à une modification du contrat de location, apporté à IFRS 3 «Regroupement d'entreprises», l'EFRAG publie une mise à jour de son état d'homologation des IFRS.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

EFRAG - Communiqués de presse – 6 juillet 2020

FEDERATION EUROPEENNE DES COMPTABLES ET AUDITEURS POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (EFAA)

Webinaire conjoint EFAA-ACCA

Le 22 juin dernier, l'EFAA a tenu son deuxième webinaire réservé à ses membres, sur le thème de l'avenir des petits et moyens cabinets à l'ère post-Covid-19. Le webinaire a notamment été l'occasion

de présenter l'enquête mondiale effectuée par l'ACCA, intitulée «Inside business-impacts and responses», ainsi que les résultats de l'enquête conduite en vue d'évaluer les dernières évolutions en la matière, pertinentes pour les PME et les petits et moyens cabinets. Le webinaire a également rendu compte des ressources mobilisées et des initiatives lancées par l'ACCA pour les soutenir.

L'EFAA envisage d'organiser d'autres webinaires analogues au cours des prochains mois, celui du 9 juillet étant consacré à l'avenir du reporting des PME : Implications de la pandémie de Covid-19, et celui du 23 juillet à l'avenir de l'audit des PME.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Latest from Brussels – n°14 - Juillet 2020

L'ACTUALITE PAR PAYS

CANADA

L'AICPA et CPA Canada publient un document sur l'incidence de l'intelligence artificielle sur l'audit

CPA Canada publie, en collaboration avec l'AICPA, un Livre blanc intitulé «The Data-Driven Audit: How Automation and AI are Changing the Audit and the Role of the Auditor», sur les audits assistés par intelligence artificielle. Cette publication est la deuxième d'une série consacrée à l'intelligence artificielle et à son incidence sur l'audit et le rôle de l'auditeur. Elle est à rapprocher d'un document plus général intitulé «A CPA's Introduction to AI: From algorithms to deep learning, what you need to know». Le Livre blanc aborde notamment la question du changement de mentalité nécessaire pour relever les défis et profiter des occasions nées de cette évolution. Outre un instantané de la situation actuelle, il présente l'étape suivante du virage numérique et décrit l'ensemble des opportunités en matière d'audit et de certification dérivant directement de ces mutations.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

CPA Magazine – 29 juin 2020

ETATS-UNIS

L'AICPA exhorte le fisc à accorder des remises de pénalités suite à la pandémie de Covid-19

L'AICPA a demandé à l'administration fiscale américaine, Internal Revenue Service, d'accorder des délais et des remises de pénalités aux contribuables et aux responsables des déclarations fiscales, pour tenir compte de l'impact de la pandémie de Covid-19. Il présente différentes recommandations en vue de convaincre l'IRS de la nécessité de reporter l'échéance du 15 juillet 2020 pour déposer les déclarations et effectuer les paiements d'impôts.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

The Accountant – 9 juillet 2020

PAYS-BAS

Plaidoyer pour la mise en place d'un normalisateur mondial du reporting non-financier

La Fondation Eumedion, qui représente les intérêts des investisseurs institutionnels aux Pays-Bas, publie une prise de position, intitulée «Towards a global, investor focused standard setter for corporate non-financial reporting», qui fait suite à son Livre vert de 2019 et aux nombreuses réponses qui lui sont parvenues, ainsi qu'à la Table ronde de mars 2020 coorganisée avec ACE. Les principaux messages sont que le besoin existe d'un normalisateur international pour le reporting non-financier (INSB), pour s'assurer que les informations non financières pertinentes pour les investisseurs sont

fidèlement présentées et que c'est l'IFRS Foundation qui doit mettre en place ce normalisateur, aux côtés de l'International Accounting Standards Board (IASB).

Eumédion préconise par ailleurs que les auditeurs externes fournissent au moins une assurance limitée sur cette information, afin d'améliorer la fiabilité du reporting non financier d'entreprise.

Globalement, Eumédion exhorte l'Union européenne à s'attacher à son rôle de chef de file dans le domaine du reporting non financier. Il cite néanmoins la déclaration du Président de l'ESMA, Steven Maijoor, qui considère qu'il serait peu clairvoyant, voire préjudiciable pour les investisseurs, de constituer un jeu de normes de présentation de l'information ESG qui soit strictement régional.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Eumédion Foundation – Communiqué de presse – 6 juillet 2020

ROYAUME-UNI

Le FRC édicte les principes devant régir la séparation opérationnelle des branches audit des Big Four

Le FRC a publié les principes qui doivent guider, selon lui, la séparation opérationnelle des branches d'audit dans le but de garantir la prestation d'audits de qualité élevée et dans l'intérêt général et qui ne dépendent pas des délégations du reste du cabinet. Les objectifs recherchés sont :

- ✓ une gouvernance des cabinets d'audit qui priorise la qualité de l'audit et protège les auditeurs de l'influence du reste du cabinet susceptible de les détourner de leur objectif de qualité de l'audit ;
- ✓ que le montant total des bénéfices distribués aux associés du cabinet d'audit n'excède pas en permanence la contribution aux bénéfices de la branche d'audit ;
- ✓ que la culture de la branche d'audit priorise l'audit de qualité élevée en encourageant le comportement déontologique, l'ouverture, le travail d'équipe, l'esprit critique ;
- ✓ et que les auditeurs agissent dans l'intérêt général et travaillent au bénéfice des actionnaires des entités auditées et de la société dans son ensemble.

Le FRC demande aux Big Four d'adopter cette séparation opérationnelle de leur branche d'audit sur cette base et de présenter un calendrier prévisionnel d'ici la mise en œuvre exhaustive de cette séparation le 30 juin 2024. Dans l'intervalle, un programme d'application devra être soumis au FRC d'ici le 23 octobre 2020.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

FRC – Communiqué de presse – 6 juillet 2020